

Habilitation électrique

B1(V), B2(V), BC, BR, BE + H0(V)



Pas d'examen

Taux de réussite

Pré-requis

Une bonne **maîtrise de la langue française**.

Être **qualifié en électricité** et posséder un diplôme ou une formation attestant de ces compétences.

Objectifs



- **D'énoncer les risques d'accidents** lors de travaux électriques en zone de voisinage des installations électriques haute (HTA) et basse tension (BT)
- De **transposer les règles exposées** dito dans le cadre de son activité
- De **mettre en application les prescriptions de sécurité** de la norme NFC 18-510 lors de travaux d'opérations sur les ouvrages électriques, appareillages électroniques en basse tension
- D'**adopter une conduite pertinente en cas d'accident d'origine électrique**
- De s'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.

En fonction des résultats acquis, cette formation **permettra à l'employeur d'habiliter le participant en toute connaissance de cause au niveau d'habilitation visé** (H0(V)HF-B1-B1V-B2-B2V-BC-BR-BE-Essai B, vérification-BE Mesure).

Informations



 **3 jours** (21h)

 **5 à 12 participants**

 **Inscription jusqu'à 24h avant le début du stage** (sous réserve de place et de dossier complet)

 Merci de contacter notre **Référent handicap** : **07 87 93 96 81**

 Tout technicien ou électrotechnicien chargé d'assurer des travaux, des dépannages, des consignations en basse tension et des interventions ou essais en basse tension.

 **Formateur expérimenté & diplômé** dans le domaine du froid

Tarifs

1094 € TTC / Par personne

Incluant :

- **Livret pédagogique** complet de la formation
- **Sacoche** (règle / Stylo / Bloc-notes)
- **1 Petit déjeuner**

Informations & inscription

 04 90 34 59 02

 formation@climlab.fr



Consulter
le calendrier





Contenu de la formation

- Généralités sur le risque électrique
- Opérations en basse tension, visualisation et étude de film INRS
- Missions du chargé de consignation, du chargé de travaux et de l'exécutant
- La sécurité lors des opérations de mesurage
- Conduite à tenir en cas d'incendie et/ou d'accident d'origine électrique
- Mise en pratique

Nouveaux décrets : Objectifs nouveaux pour la formation théorique et les prérequis associés Définition des opérations dites « non électriques » et « électriques » Nouvelles zones de travail en champ libre et à l'intérieur d'un local sur un chantier électrique Définition des savoir-faire associés aux niveaux d'habilitation (réalisation pratique des consignations, réalisation de mesurage, etc.)

- Contrôles des connaissances

Moyens d'évaluation des acquis

Un **contrôle des connaissances par QCM** est effectué en fin de stage.

Un **avis préparatoire à l'habilitation** du salarié par son employeur, visé par le formateur, est transmis à l'entreprise à l'issue de la formation. Une **attestation individuelle de formation** est remise au stagiaire.



Méthodes & moyens pédagogiques

Étude du support de cours remis à chaque stagiaire, mise en œuvre de moyens audiovisuels **appropriés aux sujets traités**, méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues.

- **Vidéo projecteur + PC + Vidéos ;**
- **Matériel de sécurité :**
 - visières de sécurité anti-UV,
 - gants d'électricien,
 - nappe et tapis isolant,
 - outillages isolés,
 - vérificateur d'absence de tension,
 - cadenas,
 - système de verrouillage,
 - platine pédagogique

À savoir

Suite parcours & débouchés

- Possibilité d'une montée en **habilitation électrique de niveau électricien HT**
- Le détenteur de l'habilitation électrique pourra le faire valoir dans le cadre de **toute activité professionnelle en rapport avec ladite habilitation**.

Équivalences ou passerelles

Aucune